

RFC Sart-lez-Spa

Cotisations – Saison 2026-2027

Chère joueuse, cher joueur, chers parents,

Voici les informations concernant les cotisations pour la saison 2026-2027.

Au vu de l'augmentation de nos frais de fonctionnement (énergie, ACFF, assurances, etc.), nous avons dû revoir les montants à la hausse de **20 € par rapport à la saison passée**. Par ailleurs, les équipes U8-U9 bénéficient désormais de **deux entraînements par semaine**, leur cotisation est donc alignée sur celle des équipes U10-U13.

Tableau des cotisations par catégorie

Catégorie	Né(e) en	Entraînements/sem.	Base	Lotto flatte	Cotisation 2026-2027
U6	21 ou 22	1	280	50	330 €
U7	20	1	290	50	340 €
(W)U8 – (W) U9	18 ou 19	2 (nouveau !)	315	50	365 €
(W)U10 – (W) U13	14 à 17	2	315	50	365 €
(W)U14 – (W)U21	06 à 13	2	345	50	395 €

Réductions de cotisation

- **Famille (frère/sœur)** : –45 € pour le 2ème enfant, –65 € pour le 3ème, –85 € pour le 4ème affilié dans la même famille.
- **Paiement avant le 30 juin 2026** : réduction supplémentaire de –15 €.
- **Mutuelle** : votre mutuelle rembourse une partie de la cotisation. Transmettez-nous l'attestation via cotisations@rfcsart.com et nous vous la renverrons complétée par retour du mail.

Lotto-flatte – Tirage en mai 2027

Avec votre cotisation, vous recevez **5 billets de tombola (10 € chacun)** pour participer au lotto-flatte. Le gros lot unique est de **2.000 € en liquide**. Vous pouvez conserver vos billets ou les vendre à vos proches et voisins, les 50 € récoltés permettront de réduire le coût de la cotisation. Le jour du tirage sera aussi l'occasion de se retrouver en famille dans une belle ambiance !

Ce que comprend votre cotisation

- **2 abonnements** offerts aux parents, donnant accès gratuit à TOUS les matchs du club (hommes et dames), disponibles au guichet entrées dès réception du paiement.
- **Un pack équipement** (short, bas, veste et pantalon de training aux couleurs du club).
Les modalités d'essayage et de distribution seront communiquées ultérieurement sur le site du club.

Modalités de paiement

Date limite : 1er septembre 2026. Un joueur non en ordre de cotisation ne sera plus aligné.

Compte : BE69 1031 1319 0378 (CRELAN)

Communication : « Nom + Prénom du joueur – Année de naissance » (+ « frère/sœur de ... » si plusieurs affiliés).

⚠ **Merci de faire un paiement séparé par joueur**, si vous payez pour plusieurs enfants.

En cas de difficulté, contactez Marc Legras (trésorier) pour convenir d'un paiement étalé :

cotisations@rfcsart.com / 0497 10 43 73

Pour toute question, envoyez un mail à cotisations@rfcsart.com ou contactez un membre du comité.

Nous vous souhaitons une excellente saison 2026.2027 !

Le RFC Sart-lez-Spa